

# SCOLARISATION AVEC L'APPUI D'UN ÉTABLISSEMENT OU SERVICE MÉDICO-SOCIAL (ESMS)

## Pourquoi une orientation vers un ESMS ?

Lorsque les besoins en lien avec le handicap de l'élève ne trouvent pas de réponse ou des réponses partielles dans l'école de secteur, **la scolarisation avec l'appui d'un ESMS lui permet de bénéficier d'un temps scolaire, éducatif et thérapeutique** adapté proposé par une équipe pluridisciplinaire.

## Quels sont les différents types d'ESMS ?

- **Les instituts ou centre d'éducation motrice (IEM ou CEM) ou les dispositifs IEM (DIEM)** accueillent des enfants dont le handicap physique restreint de façon importante leur autonomie.
- **Les instituts médico-éducatifs (IME) ou les dispositifs IME (DIME)** accueillent des enfants présentant une déficience intellectuelle.
- **Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) ou les dispositifs ITEP (DITEP)** accueillent des enfants dont les troubles du comportement perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.
- **Les instituts d'éducation sensorielle (IES) ou les dispositifs IES (DIES)** accueillent des enfants présentant une déficience visuelle ou auditive.



## Quelles sont les modalités d'accueil des enfants dans les ESMS ?



Accueil de jour  
ou externat



Accueil de nuit  
ou internat



Accueil séquentiel  
ou semi-internat



Le transport domicile-EMS est organisé par l'ESMS selon différentes modalités en fonction des capacités des enfants.

## Quelles sont les modalités d'inscription ?

- **Les familles prennent contact avec les différents établissements notifiés** pour procéder à une inscription sur une liste d'attente.
- **La direction de l'établissement peut proposer une visite de la structure** et une rencontre avec les professionnels pour un entretien.
- **La direction de l'établissement valide l'admission**, en fonction des places disponibles, ce qui peut prendre plusieurs mois ou années.

## Quelles sont les modalités de scolarisation avec l'appui d'un ESMS ?

Certains ESMS fonctionnent en dispositif intégré qui permet des modalités d'accompagnement diversifiées, modulables et évolutives en fonction des besoins des élèves. Dans ce cas, deux solutions sont possibles :

### Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

L'élève est scolarisé dans son école avec un accompagnement par le SESSAD qui est une **équipe mobile pluridisciplinaire (éducateurs et professionnels du soin)**.

Le SESSAD peut intervenir dans l'école auprès de l'élève et être ressource pour l'équipe pédagogique de l'école.

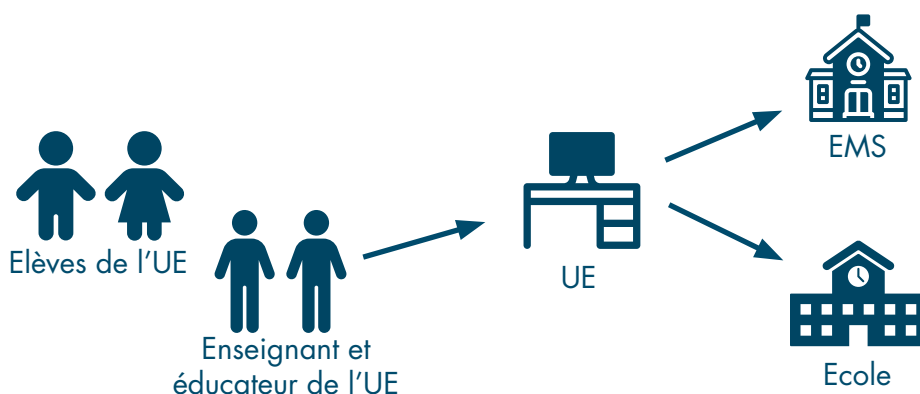


### Etablissement médico-social (EMS)

L'élève est admis dans un EMS. On ne parle pas d'école mais d'**unité d'enseignement (UE)**. L'enseignant spécialisé de l'UE met en oeuvre le projet pédagogique de l'élève en le faisant coïncider avec les actions éducatives et les soins proposés par l'équipe pluridisciplinaire de l'EMS (éducateurs et professionnels du soin).

En fonction des EMS et du projet de l'élève, la scolarisation se déroule, en petit groupe, avec l'appui du personnel éducatif de l'EMS :

- Dans une **unité d'enseignement (UE)** dans les locaux de l'EMS.
- Dans une **unité d'enseignement externalisée (UEE)** dans une école élémentaire avec des temps communs avec les élèves de l'école.



### Contact

Hôpital Femme Mère Enfant  
Service de médecine physique et réadaptation pédiatrique - L'Escale  
59 Boulevard Pinel, 69677 Bron cedex

### Pour plus d'informations

